



# Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 6, no 2, le 16 janvier 2019

## JANVIER : MOIS DE SENSIBILISATION À LA MALADIE D'ALZHEIMER

En janvier, au Québec et partout ailleurs au Canada, la population est appelée à souligner le mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. À cette occasion, la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches lance pour la deuxième année consécutive la campagne de sensibilisation: « **Oui. Je vis avec l'Alzheimer. Laissez-moi vous aider à comprendre.** »

Tout au long de cette campagne, faites la connaissance de personnes uniques et courageuses, touchées par la maladie d'Alzheimer ou une autre maladie neurodégénérative et qui ont accepté de partager leurs histoires. Notre objectif est clair : changer les attitudes à l'égard de la maladie et dissiper la stigmatisation. **Il ne fait aucun doute que la maladie d'Alzheimer est une maladie difficile; elle ne constitue cependant qu'un seul aspect de la vie d'une personne. La vie continue après un diagnostic.** La stigmatisation entourant les maladies neurodégénératives est omniprésente. Dans un sondage Léger dévoilé l'année dernière, un Canadien sur quatre déclare qu'il se sentirait honteux ou embarrassé s'il était atteint d'une maladie cognitive, alors qu'une personne sur cinq admet utiliser des paroles désobligeantes ou stigmatisantes à l'égard des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

« Nous sentons un vent de changement dans les attitudes de la population à l'égard des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres maladies neurodégénératives, se réjouit Mme Sonia Nadeau, directrice générale. Nous sommes convaincus que notre campagne, positive et porteuse d'espoir, saura, par le biais de l'éducation et l'information, éradiquer tous les stéréotypes qui entourent encore trop souvent la maladie d'Alzheimer ».

En plus d'aider les Québécoises et les Québécois à mieux comprendre les maladies cognitives, la campagne propose une plateforme pour les personnes atteintes qui leur permet de se définir en tant que personne plutôt que de se laisser définir par la maladie. Les personnes atteintes de maladies neurodégénératives se sont également exprimées de manière forte, en participant à l'élaboration de la première charte des droits des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. On se doit de les entendre et de les inclure dans toutes les décisions qui les concernent, pour toujours continuer à améliorer leur qualité de vie.

Tout au long du mois de janvier, la population est invitée à se rendre sur le site Web consacré à la campagne pour lire des histoires fascinantes et aller à la rencontre de personnes qui continuent à vivre malgré la maladie d'Alzheimer. Ils y trouveront aussi des conseils sur la façon d'aider à mettre un terme à la stigmatisation et pourront tester leurs propres attitudes à l'égard des maladies cognitives et télécharger d'autres ressources utiles. Pour en apprendre plus ou pour vous impliquer, visitez [www.jevisaveclalzheimer.ca](http://www.jevisaveclalzheimer.ca).



**Oui. Je vis avec l'Alzheimer. Laissez-moi vous aider à comprendre.**

Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer | Janvier 2019

Société  
Alzheimer

## À propos de la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches



Madame Valérie Audet

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches offre de nombreux services aux personnes et aux familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. De plus, la Société sensibilise le grand public aux conséquences de la maladie et offre de la formation à toutes personnes côtoyant des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer. La Société contribue également à la recherche sur ses causes, ses traitements et sa guérison. Dans notre région, plus de 8 500 personnes sont atteintes de la maladie et ce nombre doublera en l'espace d'une génération. L'intervenante dans la MRC des Appalaches est madame Valérie Audet.

Source : Sonia Nadeau, d.-g., 418-387-1230 ou sans frais au 1 888 387-1230. Courriel : [snadeau@alzheimerchap.qc.ca](mailto:snadeau@alzheimerchap.qc.ca).

## RAPPEL : MÉDAILLE DU LT-GOUVERNEUR – DATE LIMITE LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER

La date limite pour présenter une candidature aux distinctions honorifiques du Lieutenant-gouverneur du Québec est fixée au 1<sup>er</sup> février 2019. Ces distinctions se divisent en trois catégories : Médaille pour la jeunesse (couleur bronze), Médaille pour les aînés (couleur argent) et Médaille pour mérite exceptionnel (couleur or). La Médaille du lieutenant-gouverneur a pour objet de reconnaître l'engagement bénévole, la détermination et le dépassement de soi par des québécois et des québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise. Le cérémonial de remise des distinctions par l'honorable J. Michel Doyon, se tiendra le samedi 27 avril 2019 au Centre des congrès de Thetford Mines. L'accueil pour le public se fera à 13 h 30.



Pour plus d'informations il faut visiter le site Internet du Lieutenant-gouverneur à l'adresse suivante : <https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/distinctions-honorifiques/aines>. On peut téléphoner au 418 643-5385 ou au 1 800 791-0866.

Monsieur Maurice Boulet, le responsable local des distinctions honorifiques est disponible pour apporter du soutien dans la présentation de candidatures. On peut le rejoindre au 418 335-2533.

## RECHERCHE DE CENTENAIRES

Lors de sa visite à Thetford Mines le 27 avril 2019, l'Honorable J. Michel Doyon souhaite présenter des vœux d'anniversaire aux citoyens de la MRC des Appalaches qui sont nés en 1919 ou avant. Des membres de la famille pourront également les accompagner. Un certificat d'anniversaire sera alors remis à chacun des centenaires inscrits qui pourront s'y présenter. Maurice Boulet a accepté d'assurer le lien avec le Bureau du Lieutenant-gouverneur du Québec pour une demande de vœux à présenter pour des personnes centenaires qui résident sur le territoire de la MRC des Appalaches. Cette invitation est lancée aux membres de la famille qui doivent communiquer avec Maurice Boulet au 418 335-2533, avant le 1<sup>er</sup> février 2019.



L'Honorable J. Michel Doyon,  
Lt-gouverneur du Québec

## POURSUITE DU TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS

Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches confirme que ses travailleuses de milieu auprès des aînés poursuivront leurs actions en 2019. La subvention de fonctionnement vient d'être confirmée par le Secrétariat aux aînés.

Rappelons que leurs actions consistent à repérer les aînés en fragilisation, de les informer sur les services disponibles, de les référer aux institutions ou organismes communautaires ou autres pouvant répondre aux besoins de ces aînés, à les assister ou les accompagner dans le recours à des services. Mesdames Brigitte Lagassé et Geneviève Cyr, nos deux travailleuses de milieu auprès des aînés se feront un plaisir de donner suite à vos appels.



## SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

La Semaine de prévention du suicide 2019 aura lieu du 3 au 9 février prochains. Pour une deuxième année, la campagne aura pour thème **Parler du suicide - sauve des vies**. Cette semaine sera déployée par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) et ses partenaires. Le site [commentparlerdusucide.com](http://commentparlerdusucide.com) sera traduit en anglais et bonifié. Des témoignages montrant les bénéfices de la prise de parole seront proposés avec de nouveaux ambassadeurs, qui seront dévoilés en janvier.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
Janvier 2019	<b>MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA MALADIE D'ALZHEIMER</b>	
Mar. 22 jan. 2019 13 h 15 THETFORD MINES	CAFÉ-CONFÉRENCE « Le oui-dire... s'en sortir gagnante! » Par Louise Perreault, infirmière à la retraite. Sans frais et sans inscription. LOCAL DE L'ORGANISME - 95, Notre-Dame Est	CENTRE FEMMES LA ROSE DES VENTS  418 338-5453
1 <sup>er</sup> fév. 2019	Date limite pour présenter une candidature aux Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec	
3 février 2019 au 7 février 2019	SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE «Parles du suicide sauve des vies»	
Jeu. 7 fév. 2019 13 h – 20 h THETFORD MINES	SALON DES ORGANISMES ET DES PROGRAMMES 2019 Dans le cadre de la semaine de la prévention du suicide CARREFOUR FRONTENAC	SARCA Nicole Chabot, 418 338-7806, poste 2130

Pour nous communiquer des **INFORMATIONS**, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : [bretongregoire@cgocable.ca](mailto:bretongregoire@cgocable.ca) .